



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 décembre 2006 — N° 72

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, fait une déclaration concernant la réforme du mode de scrutin.

M. Thériault (Masson) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Présentation de projets de loi

M. Marcoux, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 56 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 216 Loi concernant la Ville de Lévis

13 décembre 2006

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 827-20061213)

M. Morin (Montmagny-L'Islet) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Ville de Lévis.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2006-2009 du Commissaire à la déontologie policière ;

(Dépôt n° 828-20061213)

Le rapport annuel de l'École nationale des pompiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2006.

(Dépôt n° 829-20061213)

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 830-20061213)

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2006.

(Dépôt n° 831-20061213)

13 décembre 2006

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2006-2010 du Conseil de la justice administrative.
(Dépôt n° 832-20061213)

M. Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport sur l'application de la *Loi visant la préservation des ressources en eau*.
(Dépôt n° 833-20061213)

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le plan stratégique 2006-2010 de la Société de l'assurance automobile du Québec.
(Dépôt n° 834-20061213)

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel du Palais des congrès de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.
(Dépôt n° 835-20061213)

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

La planification stratégique 2006-2009 du Conseil des relations interculturelles, incluant une synthèse du plan stratégique.
(Dépôt n° 836-20061213)

13 décembre 2006

M. Gauthrin, ministre des Services gouvernementaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre de services partagés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 837-20061213)

Le rapport annuel de gestion de Services Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 838-20061213)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 18 septembre 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative portant sur l'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec. La commission a également tenu des séances de travail les 10 et 17 novembre 2005, le 14 décembre 2005, les 15 mars, 14 juin, 13 septembre, 1^{er} novembre, 6 et 12 décembre 2006 relativement au mandat précité. La sous-commission des transports et de l'environnement a aussi tenu des séances de travail lors de son déplacement dans le Nord-du-Québec, du 19 au 22 septembre 2006 ainsi que le 25 octobre 2006. Le rapport contient 18 recommandations.

(Dépôt n° 839-20061213)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 296 citoyens et citoyennes de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, concernant la remise en vigueur du moratoire sur la délivrance de nouvelles licences de bingo.

(Dépôt n° 840-20061213)

13 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 24 604 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de législation pour encadrer la pratique publicitaire et bannir l'exploitation du corps des femmes comme valeur promotionnelle lors d'évènements publics.

(Dépôt n° 841-20061213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Deslières (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 118 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élimination des gangs de rue et autres groupes criminels et la modification aux lois pour aider les intervenants dans la lutte contre cette criminalité.

(Dépôt n° 842-20061213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, quatre extraits de pétition, concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et au soutien aux parents, sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 44 citoyens et citoyennes de la circonscription de Gaspé, par M. Lelièvre (Gaspé) ;
(Dépôt n° 843-20061213)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 13 citoyens et citoyennes de la circonscription de L'Assomption, par M. St-André (L'Assomption) ;
(Dépôt n° 844-20061213)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 157 citoyens et citoyennes de la circonscription des Îles-de-la Madeleine, par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) ;
(Dépôt n° 845-20061213)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 27 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand, par M. Cousineau (Bertrand).
(Dépôt n° 846-20061213)

13 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Gaudet (Maskinongé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 858 citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie, concernant le respect des droits et libertés en matière de symboles religieux.

(Dépôt n° 847-20061213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 225 citoyens et citoyennes de la circonscription de Mirabel, concernant l'octroi d'une subvention au club de motoneige « Les Fusées Blanches ».

(Dépôt n° 848-20061213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bourdeau (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 407 citoyens et citoyennes de la circonscription de Berthier, concernant le nombre de médecins et le service médical sans rendez-vous au CLSC de Saint-Gabriel;

(Dépôt n° 849-20061213)

L'extrait d'une pétition, signée par 215 citoyens et citoyennes de la circonscription de Berthier, concernant le financement récurrent de la ressource en prévention « Parent d'abord ».

(Dépôt n° 850-20061213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 296 citoyens et citoyennes de la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques, concernant la remise en vigueur du moratoire sur la délivrance de nouvelles licences de bingo.

(Dépôt n° 851-20061213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite la famille Bergeron propriétaire de la fromagerie Bergeron pour les honneurs remportés à la 8^e compétition de fromages Kaesiade, tenue en Autriche, soit la médaille d'argent au « Calumet » et le bronze au « Fin Renard », devenant ainsi le seul récipiendaire en Amérique du nord.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Legendre (Blainville) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréats de la 38^e soirée Mémoires décernés lors du gala de l'Athlète de l'année et qu'elle souligne le palmarès sportif exceptionnel de l'ensemble des athlètes et équipes de la Capitale-Nationale durant l'année 2006.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Girard (Gouin) et Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 4^e anniversaire de l'adoption à l'unanimité, le 13 décembre 2002, de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qu'elle réitère l'importance de la mettre en œuvre.

13 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Després, ministre des Transports, M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et M. Deslières (Beauharnois) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale désigne 2007 Année de la sécurité routière au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira afin de déterminer les recommandations de la commission concernant le Bureau d'évaluation médicale ;
 - la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'étudier les engagements financiers des ministères et d'organiser les travaux de la commission ;
 - la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et de statuer sur des propositions de mandat d'initiative.
-

13 décembre 2006

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 est adopté.

13 décembre 2006

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 58, Loi concernant le comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 58 est adopté.

À 12 h 59, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire relatif au projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

13 décembre 2006

Adoption

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 30 est adopté.

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche concernant le dépôt des garanties de responsabilité financière, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 42 est adopté.

À 17 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 12.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite.

Le rapport est adopté.

13 décembre 2006

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

Le rapport est adopté.

Adoption

M. Audet, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Audet, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 29 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Audet, ministre des Finances, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

Les amendements de M. Audet, ministre des Finances, au projet de loi n° 29 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 29, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 29.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

13 décembre 2006

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 53, Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par M. Audet, ministre des Finances.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le projet de loi n° 50, Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 50 est adopté.

M. Lessard, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 40 est adopté.

M. Lessard, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 51, Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

13 décembre 2006

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 14 décembre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 57, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 décembre 2006, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 13 décembre 2006, à 19 h 03, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, député d'Abitibi-Ouest et troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 25 Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives
- n° 30 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration
- n° 33 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives
- n° 42 Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche concernant le dépôt des garanties de responsabilité financière
- n° 49 Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008

13 décembre 2006

- n° 52 Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives
- n° 57 Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux
- n° 58 Loi concernant le comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales

Le Président

MICHEL BISSONNET